

# Secteur Tertiaire Informatique Filière étude - développement

Activité « Développer la persistance des données »

### Etude de cas - Horse

Accueil

**Apprentissage** 

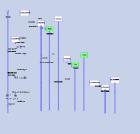
Période en entreprise

**Evaluation** 









Code barre



#### Sujet:

1ère Partie : gestion de la race chevaline

Les règles de gestion sont les suivantes :

- un cheval est identifié par ses caractéristiques de naissance :
  - \* un numéro d'enregistrement auprès de la société des courses,
  - \* une date,
  - \* une mère toujours identifié
  - \* un père
  - \* une race,
  - \* une couleur,
  - \* un sexe,
  - \* un lieu de naissance
- un cheval est la propriété, à une date donnée, d'un propriétaire ou d'un ensemble de propriétaires regroupés en société.
- un cheval est entraîné, à une date donnée, par un entraîneur qui peut lui-même être propriétaire.
- □ le propriétaire (ou l'entraîneur) est identifié par un numéro, une adresse (rue, ville, code postal).
- un cheval est suivi par un vétérinaire, chargé à des dates données d'établir ses vaccinations.



#### 2<sup>ème</sup> Partie : Gestion des courses de la région parisienne

Pour	le programme	de COURSES	de CHEVAUX	en région	parisienne	d'autres	éléments	d'information	ns
extra	its de la phase	de recueil sor	it les suivants	:					

	il existe 6 champs de courses en région parisienne.
	il est prévue au maximum deux réunions de courses par jour (après-midi et nocturne).
	le nombre de chevaux par course est fixé au minimum à 5 chevaux et au maximum à 25 chevaux.
	Le programme des courses à établir concerne une semaine quelconque dans l'année.

- \* le numéro de la course,
- \* le nombre de partant,
- \* la distance,
- \* le prix pour le gagnant,
- \* l'heure de départ;
- \* le nom de l'épreuve,
- \* le type de course (trot, galop, obstacle).
- □ Les informations nécessaires pour un partant sont les suivantes :

☐ Les informations nécessaires pour chaque course sont les suivantes :

- \* le numéro du cheval dans la course,
- \* le nom du cheval,
- \* le nom du père et de la mère,
- \* le nom du propriétaire,
- \* le nom de l'entraîneur,
- \* le nom du jockey ou du driver,
- \* la place à la corde,
- \* le handicap (poids ou distance),
- \* les gains du cheval,
- \* les couleurs du propriétaire.
- ☐ Les éléments d'information suivants ont été fournis :
  - \* Un jockey ou un driver peut monter plusieurs fois dans la même réunion de courses.
  - \* Un cheval ne peut courir que dans un seul type de course
  - \* Un propriétaire ou un entraîneur peut avoir plusieurs chevaux dans la même épreuve (écurie).

•

#### **Etablissement référent**

Direction de l'ingénierie Neuilly

#### **Equipe de conception**

Groupe d'étude de la filière étude - développement

#### Remerciements:

Aux concepteurs du document

## **Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

« toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques. »

Date de mise à jour 05/12/2008 afpa © Date de dépôt légal décembre 08

